



**ASSEMBLEE GENERALE  
2024  
18 AVRIL 2025**

**RAPPORT D'ACTIVITE  
RAPPORT FINANCIER  
RAPPORT MORAL**

**MFR ANNECY**

70 route du Périmètre – 74940 ANNECY • 04 50 27 65 81 • [mfr.annecy@mfr.asso.fr](mailto:mfr.annecy@mfr.asso.fr) • [www.mfr-annecy.fr](http://www.mfr-annecy.fr)  
Siret 502 645 476 000 16 – Formation continue 82 7400 32474

## PROCÈS VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 du 19 AVRIL 2024

Le 19 avril 2024 à 16h30,

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Madame VESIN Nathalie, présidente, préside la séance.

En application des statuts, aucun quorum n'étant requis, la présidente constate que l'assemblée peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres délibératifs.

La présidente indique que sont à disposition des membres présents :

- Un exemplaire de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023
- Les rapports 2023 d'activité, financier et moral de l'association.

La présidente déclare la discussion ouverte.

### PREMIÈRE RÉOLUTION :

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 est soumis au vote.

**Le compte-rendu est validé à l'unanimité**

### DEUXIÈME RÉOLUTION :

Le rapport d'activité pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 est présenté par différents membres de l'équipe de formateurs.

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

### TROISIÈME RÉOLUTION :

La trésorière soumet aux sociétaires :

- Les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 d'où il résulte un résultat de **- 73 684,45 €**
- Le budget prévisionnel 2024, présentant une perte de **- 57 654,00 €**
- La validation des montants de cotisations pour les adhérents qui se déclinent de la façon suivante :
  - Adhésion pour les formations de 18 mois : 150 €
  - Adhésion pour les formations d'une année : 100 €
  - Adhésion pour les formations de 6 mois à moins d'un an : 50 €
  - Adhésion pour les formations de moins de 6 mois : 25 €
  - Adhésion pour les formations de moins de 3 mois : 10 €
  - Adhésion pour les membres volontaires : 1 €

### MFR ANNECY

70 route du Périmètre – 74940 ANNECY • 04 50 27 65 81 • [mfr.annecy@mfr.asso.fr](mailto:mfr.annecy@mfr.asso.fr) • [www.mfr-annecy.fr](http://www.mfr-annecy.fr)  
Siret 502 645 476 000 16 – Formation continue 82 7400 32474

**L'Assemblée Générale :**

- ✓ Approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 tels que présentés par la trésorière,
- ✓ Valide le budget prévisionnel 2024, présenté.
- ✓ Valide la proposition des cotisations associatives, au regard du temps de formation et celle à 1 € pour les membres volontaires.

**QUATRIÈME RÉOLUTION**

La présidente présente le rapport moral de l'association,

**Ce dernier est approuvé à l'unanimité.**

**CINQUIÈME RÉOLUTION**

Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration :

- \* **Isabelle CHAVETIAS** : réélu en 2021 / sortant en 2024 ; Secrétaire ; se représente
- \* **Laurence BIGORNE** : parent d'élève, présente à l'Assemblée Générale 2023, propose sa candidature au Conseil d'Administration,
- \* **Christian GARDONI** : parent d'élève, présent à l'Assemblée Générale 2023, propose sa candidature au Conseil d'Administration,

**Résultat des votes :**

- Sont ré-élus / élus à l'unanimité : **Isabelle CHAVETIAS ; Laurence BIGORNE ; Christian GARDONI**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.  
Le présent procès-verbal après lecture a été signé par la présidente.

Nathalie VESIN  
*Présidente*

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 1. LE CATALOGUE DE FORMATIONS

### LA FILIERE MENANT AU BAC TECHNOLOGIQUE STAV

#### o Généralités

##### **L'alternance : une richesse rare et recherchée**

La Seconde Générale et Technologique proposée au sein de la MFR attire tous les ans de nouveaux jeunes. Le besoin d'apprentissage concret et de sens est une problématique récurrente chez les jeunes. L'alternance leur propose un pas dans le monde professionnel tout en gardant la possibilité de poursuivre dans la filière générale à l'issue de leur année. Bien que la recherche de stage ne soit pas toujours évidente, la 2<sup>nd</sup>e GT de la MFR permet aux jeunes de gagner en compétences et en autonomie, et également d'affiner leur projet d'orientation.

Devant le constat de la nécessité d'accompagner les jeunes dans l'acquisition de compétences douces, un projet de réflexion a été mené sur l'ensemble de la filière initiale.

#### o Les effectifs

CLASSE	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
2 <sup>nd</sup> e GT	23	23	17	21	18	22	22
Classe de 1 <sup>ère</sup> STAV	12	11	9	11	19	11	13
Classe de Terminale STAV	17	10	9	7	8	19	11
Total	52	44	35	39	44	52	46

#### o La classe de 2<sup>nd</sup>e GT

La rentrée 2024 a été placée sous le signe du dynamisme et du collectif. 22 élèves sont entrés en formation. Ils ont pu, dès le début de l'année, faire connaissance avec les classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale STAV lors de la co-construction de la charte du « bien vivre ensemble ».

Durant l'année 2023-2024, plusieurs activités et temps forts ont été proposés aux élèves :

##### **Autour de l'orientation**

L'orientation des jeunes après la Seconde est une étape clé de leur projet. À ce titre, un travail de fond leur est proposé toute l'année afin de faire le meilleur choix possible. Les jeunes se sont rendus au Salon Prép'A à la Roche sur Foron, ont pu vivre une immersion dans la classe de Bac STAV. Ils se sont également vu proposer des interventions de parents qui venaient leur présenter leur métier. Ces temps d'échanges et de découverte sont toujours très porteurs pour les jeunes. La classe a également pu bénéficier d'interventions de professionnels, notamment 100 000 entrepreneurs, les Compagnons du Devoir ou l'Armée.

##### **Autour du développement durable**

L'écologie est un sujet incontournable à l'heure actuelle et il nous semble important qu'il soit travaillé de manière transversale et approfondie tout au long de l'année, notamment au travers des séances d'EATDD. Afin d'illustrer ce qui se fait sur le territoire, les élèves ont bénéficié d'une semaine en fin d'année sur ce thème. Ils sont allés visiter une ferme de spiruline dans les Bauges, une chocolaterie et ont aussi pu visiter l'écomusée du lac. Un hôtel à insecte a été créé avec les intervenants de l'écomusée du bois.

##### **Autour des compétences douces**

De nombreuses autres activités ont été proposées aux élèves ; ils ont ainsi bénéficié du programme « Lycéens au cinéma » et ont accueilli une troupe de théâtre grâce à l'Auditorium de Seynod. Sur une autre thématique, les élèves ont bénéficié de rencontres en petit groupe avec une intervenante de REVA sur les questions de vie affective.

### Temps forts de fin d'année pour la classe de 2<sup>nd</sup>e GT - Promotion 2023-2024

L'année s'est terminée par le passage d'un oral d'orientation - bilan. Les jeunes ont eu à présenter les missions, les exigences d'un métier ou d'un secteur professionnel, celles concernant les études à envisager, en s'appuyant sur leurs propres expériences de stages. Ils ont dû montrer au jury que leur projet d'orientation avait été mûrement réfléchi pendant l'année.

### Sport à destination des futurs élèves du CFMM

Des activités sportives ont été proposées aux élèves souhaitant poursuivre leur scolarité au CFMM, tous les mercredis de 15h à 17h : VTT, randonnée et escalade au programme.

### Et après...

100% des élèves ont obtenu un avis favorable pour les vœux formulés post-seconde et une admission dans l'établissement de leur choix n°1.

Formations post-Secondaire suivies	Nombre d'élèves concernés
BAC Techno STAV – Services en Milieu Rural (MFR ANNECY)	7
BAC Techno STAV – Aménagement et Valorisation des Espaces (CFMM Thônes)	4
BAC Techno STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)	3
BAC AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)	1
BAC Professionnel - Maintenance des véhicules (MFR des Ebeaux)	2
BAC Général	1
CAP Pâtisserie (MFR Le Fontanil)	1
CTM Toilettier (en Suisse)	1
Level A à domicile	1
Mission Locale	1

#### o La filière Bac STAV

#### **Le Bac STAV en alternance : une richesse encore méconnue**

Depuis plusieurs années, un travail de fond a été engagé pour mettre en valeur la filière Bac STAV spécialité Services au sein de la MFR. Si ce bac est connu dans ses spécialités « Production » et « Aménagement », la spécialité « Services » manque encore de visibilité. Nous poursuivons donc les différentes actions permettant de rendre visible ce bac et comptons aussi sur les anciens élèves, nos meilleurs ambassadeurs de la formation. Nous sommes en pleine réflexion pour monter un collectif des « anciens » dans les années à venir. Nous avons aussi la volonté de mettre en adéquation le contenu de formation et le territoire. Ainsi, la mention « Services en Milieu Rural » peut parfois être réductrice du contenu proposé aux jeunes, qui tend à être ouvert à leur réalité et à leur territoire fortement urbanisé et ne rencontrant pas les problématiques endémiques aux milieux ruraux.

#### **Les effectifs des classes de Première et Terminale**

La classe de Première a fait sa rentrée 2024 avec un effectif de 14 élèves, dont 6 n'ayant pas suivi leur 2<sup>nd</sup>e GT à la MFR. Un élève a arrêté sa formation en début d'année pour se réorienter vers un Bac Pro Vente.

Les élèves de Terminale sont 11, tous ont poursuivis après leur année de 1<sup>ère</sup>.

Durant l'année 2023-2024, plusieurs activités et temps forts ont été proposés aux élèves :

#### **Autour de l'orientation**

L'orientation des jeunes vers des formations post-bac est un sujet épineux, la plateforme « Parcoursup » apparaissant comme « une grosse machine » pour les élèves et leur famille. Afin d'accompagner les jeunes au mieux dans cette étape, des temps d'orientation ont été

proposés par Mme Hamel, psychologue et ancienne conseillère d'orientation. Là encore, l'alternance apparaît comme une richesse inégalée pour permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux domaines d'activité ou pour commencer à préparer leur avenir professionnel. Les élèves se sont aussi rendus sur différents salons, parfois pour présenter eux-mêmes leur formation.

### **Autour des mobilités**

La MFR d'Annecy a à cœur de permettre aux jeunes de s'ouvrir au monde et aux autres, via l'acquisition de compétences langagières et aussi à travers des voyages.

Pour l'année 2023-2024, les élèves ont eu la chance de partir découvrir l'Autriche durant 1 semaine. Ils ont aussi accueilli des élèves autrichiens au sein de la MFR et partager avec eux leur connaissance du territoire. Une occasion également de mettre en pratique les différentes notions abordées durant les cours spécifiques à la Section Européenne proposée à la MFR !

Ils ont participé au forum Explor'Ailleurs en février 2024 et ont reçu le témoignage de Gianluca PERFETTO, volontaire européen.

En Terminale, les élèves partent 3 semaines en Europe grâce au dispositif Erasmus, afin d'aller découvrir le monde professionnel à l'étranger. En 2023 et 2024, la destination pour la mobilité Erasmus a été Barcelone. Une opportunité très riche pour tous nos élèves !

### **Autour des compétences douces**

De nombreuses activités ont été proposées aux élèves tout au long de l'année afin de leur faire découvrir des activités autres. Ainsi, 3 de nos élèves (2 Bac et 1 Seconde) ont participé au concours d'éloquence organisé par la Fédération Régionale des MFR, qui a été remporté par Zya, élève de 1<sup>ère</sup> STAV.

Sur une autre thématique, les élèves ont aussi bénéficié de rencontres en petit groupe avec une intervenant de REVA sur les questions de vie affective et sexuelle.

### **Autour des enseignements de spécialité**

Afin d'illustrer les apprentissages vus en cours dans le cadre des enseignements de spécialité et pour découvrir les acteurs de notre territoire « Entre lacs et Montagne », les élèves de la filière Bac se sont vu proposer différentes sorties et activités pour illustrer leur cours. Ils sont allés à la rencontre des commerçants afin de « tracter » pour le festival Soliways organisé à Annemasse.

Ils sont également allés étudier la biodiversité du Lac du Bourget en collaboration avec Aqualis. Dans le cadre du module « Sciences et Techniques des Equipements », les élèves ont visité la station de traitements des eaux usées à Aix-les-Bains.

### **Fin d'année... pour la Promotion 2022-2024**

Sur les 19 élèves candidats présentés à l'examen, tous ont été reçus à l'examen sans passer par l'épreuve du rattrapage. La promotion 2024 a été un « cru » exceptionnel puisque 10 de nos 19 élèves ont eu leur bac avec Mention (dont la mention européenne). 2 élèves ont réussi l'exploit d'obtenir la note de 20/20 à l'épreuve tant redoutée du Grand Oral.

Examen de BAC STAV	Nombre de candidats présentés	Nombre de candidats reçus sans rattrapage	Nombre de candidats en échec	Nombre de candidats reçus	Pourcentage de réussite à l'examen
Session 2024	19	19	0	/	100%

Concernant les études supérieures envisagées, de nombreux élèves ont fait plutôt le choix d'aller directement travailler ou de faire une année de césure avant de reprendre des études.

Voici les formations entamées par les élèves suite à l'obtention du baccalauréat :

<i>Etudes supérieures suivies</i>	<i>Nombre d'élèves concernés</i>
BTS Tourisme (statut scolaire)	1
BTS Analyse – Conduite et Stratégie d'Entreprise	1
D.E infirmier	3
CPJEPS AAVQ	1
BPJEPS APT	1
Parcours universitaire	4
Bachelor Marketing digital	1
Diplôme National des métiers d'art et du design	1
Insertion professionnelle	6

## DEUX FORMATIONS SUPERIEURES EN TOURISME :

### LE BTS TOURISME

#### o Les effectifs

CLASSE	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
<b>BTS 1</b>	22	22	20	12	22	15	9
<b>BTS 2</b>	18	21	23	21	13	18	14
<b>Total</b>	40	43	43	33	35	<b>33</b>	<b>23</b>

Pour la rentrée 2023-2024, on note une baisse des effectifs qui s'explique par le manque d'engouement pour les métiers du tourisme depuis la crise sanitaire. A préciser que, lors de la session d'examens 2023, la MFR arrivait en 1<sup>er</sup> quant au nombre de candidats présentés. Concernant la signature des contrats, la prédominance des organismes de tourisme reste d'actualité. On note une baisse du nombre de contrats signés avec les collectivités territoriales et une hausse avec les structures de loisirs et d'hébergement. Cela s'explique, en partie, par l'aide d'Etat accordée aux entreprises privées, dont les entreprises publiques ne peuvent pas bénéficier.

Pour la rentrée 2024-2025, la baisse des effectifs se confirme à cause de la désaffection pour les métiers du tourisme et les problématiques de mobilité et d'hébergement pour les candidats les plus jeunes.

Le recrutement des candidats s'est majoritairement fait via la plateforme « Parcoursup » et lors des journées Portes Ouvertes.

#### o Les résultats aux examens

Promotions	Présentés			Reçus			%		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
<b>BTS Tourisme</b>	22	13	18	20	12	<b>17</b>	90.5%	92%	<b>94.4%</b>

Les résultats de la session 2024 restent encore très bons avec 94.4% de réussite. Un seul échec sur les 18 candidats présentés, dû au décrochage d'un apprenti en 2<sup>ème</sup> année, à cause d'une perte de motivation pour les métiers du tourisme.

A noter que la MFR prend toujours en charge les cours de soutien en langues étrangères pour pallier les difficultés de certains apprentis.

Les excellents résultats obtenus facilitent l'entrée des diplômés en Licence Professionnelle ou sur le marché de l'emploi.

- **Leur devenir**
  - ✓ 44% poursuivent les études dont 62% en Licence Professionnelle et 38% en Bachelor Evènementiel – Marketing – Tourisme Durable à la MFR,
  - ✓ 12% sont en mobilité grâce au dispositif Erasmus+ Pro,
  - ✓ 39% sont employés dans le domaine du tourisme,
  - ✓ 5% sont employés dans un autre secteur.
- **Les activités pédagogiques**

**Un temps de partage d'expériences professionnelles** en BTS avec l'intervention de professionnels du tourisme : rencontre avec Gérard DUSSAUGE, Directeur de Touring Info Service en octobre 2024, avec le personnel de CITIA en présentiel et en distanciel pour préparer l'Hivernal Festival et le Festival d'Animation et, en septembre 2024, avec une guide du patrimoine du Grand Bornand, la directrice du service commercial des Thermes de Saint Gervais et la direction des Jardins Secrets à Vaulx.

**Salon Destination Montagnes à Chambéry du 23 au 24 janvier 2024**, organisé par Atout France, le rendez-vous international des professionnels du tourisme de la montagne française. Une expérience d'accueil et de gestion des bagages, rémunérée pour le voyage d'études des BTS.

**Annecy Tour le 15 avril 2024** : exercice commun à trois matières du BTS (Anglais, Gestion de Relation Clientèle Touristique et Elaboration d'une Prestation Touristique) qui a permis d'organiser une visite de la ville en anglais aux élèves autrichiens et aux BAC de la MFR. Un exercice toujours aussi formateur et utile à l'obtention du diplôme (validation de la compétence C11 « Accompagnement d'un groupe de touristes ») et à la montée en compétences des apprenants.

**Le Festival du Film d'Animation d'Annecy du 8 au 15 juin 2024** : La MFR d'Annecy développe ses partenariats pour donner aux apprenants la possibilité d'enrichir leurs compétences. Marine DUROT, formatrice en BTS Tourisme et Laurence PASTORELLI, directrice, ont ainsi monté, depuis maintenant 3 ans, un partenariat avec CITIA, sous la responsabilité du service Accueil des Publics pour que nos apprenants puissent tenir la bagagerie au Festival à Bonlieu et au MIFA (Marché International du Film d'Animation) à l'Impérial. Leurs missions se sont déroulées dans les meilleures conditions et ont permis aux apprentis BTS d'accueillir, de conseiller et d'organiser un espace de vente (bagagerie) afin de répondre à la demande de nombreux festivaliers. Cette mission leur permet de financer en grande partie leur voyage d'étude.

**Les journées d'intégration du 12 et 13 septembre 2024** ont permis aux apprentis BTS 2<sup>ème</sup> année de faire connaissance avec les BTS 1<sup>ère</sup> année. Au programme de la 1<sup>ère</sup> journée : visite du Grand Bornand, des Thermes de Saint Gervais, soirée à Annecy. Le 2<sup>ème</sup> jour : City Game à Annecy et visite des Jardins Secrets à Vaulx.

**Visite guidée le 9 octobre 2024 pour un public à besoins spécifiques**, organisée conjointement avec le Pôle Santé, menée par les BTS 2. Création d'une visite guidée adaptée dans les ruelles d'Annecy.

**L'hivernal Festival organisé par CITIA du 4 au 10 décembre 2024**, première mission menée par les BTS 1<sup>ère</sup> année, conjointement avec 3 élèves de Bac1.

### **La mobilité :**

#### **Voyage d'études des BTS - Promotion 2022 - 2024**

Cette année, la mobilité qui avait traditionnellement lieu en octobre de la 2<sup>ème</sup> année de formation a été repoussée à mars 2024 afin d'obtenir la réponse de notre demande de bourse à la région. Le voyage a eu lieu du 18 au 23 mars 2024 à Lisbonne.

**Voyage d'études de BTS - Promotion 2023 – 2025**, du 2 au 7 décembre 2024 : une occasion pour les 6 BTS, n'ayant pas bénéficié de la mobilité MONA, de retrouver leurs 8 camarades à Lisbonne, de visiter leurs entreprises et de s'entraîner à l'art du guidage dans les rues et les sites touristiques lisboètes.

### **UNE NOUVELLE FORMATION SUPERIEURE : LE BACHELOR « EVENEMENTIEL - MARKETING ET TOURISME DURABLE »**

#### o **Les 2 premières promotions**

**2023-2024** : ouverture de la nouvelle formation Bachelor « Événementiel - Marketing et Tourisme Durable » avec 4 apprenants, tous issus de la MFR.

**2024-2025** : une nouvelle promotion de 7 apprentis : 3 apprentis du BTS Tourisme de la MFR, un étudiant du BTS Tourisme du lycée d'Evian, une élève diplômée du BTS « Développement et Animation des Territoires Ruraux » de la MFR du Villaret, une apprentie titulaire d'un TP Négociateur technico-commercial, une Bachelor en design graphique.  
5 contrats en office de tourisme, un en agence de voyage, le dernier en centre de vacances. Un arrêt de formation fin 2024 pour des problématiques financières.

La MFR rencontre des difficultés à faire connaître la formation mais l'élargissement du public est en cours, avec des jeunes issus d'autres écoles et d'autres formations que le BTS Tourisme.

#### o **Les résultats aux examens**

La MFR est centre d'examens, d'où la nécessité de trouver des jurés habilités pour assurer les oraux d'une durée de 2h20 par candidat.

#### **Résultats 2024 :**

3 validations complètes, 1 validation partielle (3 activités sur 4 validées).

#### o **Leur devenir**

- ✓ 1 embauche en CDI en agence de voyage
- ✓ 1 embauche en CDD dans la structure d'apprentissage
- ✓ 2 CDD saisonniers

#### o **Les temps forts de l'année 2024**

- ✓ 2 éditions de **Destination Accueil** : Missions d'accueil et d'animations d'ateliers pour un public de professionnels d'offices de tourisme.
- ✓ **Rochexpo** : Missions d'accueil sur le forum des collectivités et au SIMODEC
- ✓ **Safety Days à la Rosière** : Accueil des participants et aide logistique.
- ✓ Actions avec le **Camping Municipal de Billieu** : étude de faisabilité de projets de développement.
- ✓ Sortie de fin d'année : Randonnée dans les Bauges et visite des **Jardins Secrets de Vaulx**.
- ✓ Participation aux **Sommets du Tourisme** à Lyon organisés par la Région pour l'accueil de la promotion 2024-2025.

#### o **La mobilité de stage de 3 mois en automne 2024**

Pour cette première édition, les 4 apprenties sont parties sur l'île des Açores où la MFR a créé des partenariats. Les stages se sont déroulés dans des entreprises du tourisme (outdoor, musée, ferme pédagogique). L'expérience a été très riche pour elles ; leur adaptabilité a grandi ; leur niveau d'anglais s'est considérablement amélioré.

### **Actions communes du Pôle Tourisme**

**Volonté de favoriser les échanges entre les 3 promotions pour promouvoir la 3<sup>ème</sup> année et mutualiser les ressources.**

## **LA FILIERE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE :**

### **LE CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT – ANIMATEUR D'ACTIVITES ET DE VIE QUOTIDIENNE**

#### o **Les effectifs**

<b>CLASSE</b>	<b>17/18</b>	<b>18/19</b>	<b>19/20</b>	<b>20/21</b>	<b>21/22</b>	<b>22/23</b>	<b>23/24</b>	<b>24/26</b>
<b>CP JEPS AAVQ 1</b>			13	17	7	18	15	14
<b>CP JEPS AAVQ 2</b>				11	13	7	14	9

Depuis plusieurs années, la MFR d'Annecy affirme son engagement dans la formation aux métiers de l'animation socioculturelle. Cette dynamique s'illustre à travers le CPJEPS AAVQ, une formation qui séduit par son approche concrète et son ancrage territorial fort.

En 2024, deux promotions se sont succédé et croisées dans nos murs : l'une engagée depuis 2023 et l'autre ayant débuté en septembre dernier.

#### **Deux promotions engagées : entre expérience et renouveau**

##### o **Une promotion investie et soudée – CPJEPS AAVQ 2023-2025**

La promotion 2023-2025 a vécu une année dense et structurante. Avec 15 apprentis au départ (7 femmes et 8 hommes), dont 14 en parcours complet, le groupe s'est rapidement construit une identité forte autour de valeurs communes : solidarité, engagement et envie de réussir.

Le rythme de l'alternance, deux semaines de formation en OF et trois à cinq semaines en entreprise, a permis aux jeunes de consolider leurs compétences techniques tout en assimilant les bases théoriques indispensables à leur futur métier.

Cette promotion s'est particulièrement distinguée par la diversité des profils : des parcours variés, des expériences de vie différentes, mais un même objectif partagé. Si certains ont rencontré quelques difficultés sur le plan de l'expression écrite ou de la communication professionnelle, tous ont su progresser grâce à un accompagnement individualisé et des mises en situation régulières.

La dynamique collective, même parfois éprouvée par les différences de rythme ou de maturité, est restée un moteur tout au long de l'année.

##### o **Un nouveau groupe expérimenté et prometteur – CPJEPS AAVQ 2024-2026**

Depuis septembre 2024, une nouvelle promotion a pris le relais, rassemblant 8 apprentis (5 femmes et 3 hommes) en parcours complet.

Ce groupe se distingue d'emblée par un profil plus expérimenté : la plupart des apprentis avaient déjà exercé dans l'animation avant d'intégrer la formation, en centres de loisirs, en colonies de vacances ou via un engagement associatif. Cette expérience préalable a permis une prise rapide d'autonomie et une approche plus mature de la formation.

Dès les premières semaines, une dynamique positive a émergé : investissement sérieux, envie d'apprendre, solidarité entre pairs. Les échanges sont nourris, les activités pédagogiques sont investies avec curiosité, et chacun commence déjà à construire son identité professionnelle. La sélection renforcée mise en place à l'entrée dans la formation a porté ses fruits : elle garantit une vraie motivation et un engagement fort tout au long du parcours.

#### **Des projets ambitieux pour monter en compétences**

Tout au long de l'année, plusieurs projets pédagogiques ambitieux ont été menés pour accompagner la montée en compétences des apprentis et favoriser la cohésion du groupe.

#### **Parmi les temps forts :**

##### **Cours au bord du lac**

Organisés dans un environnement naturel apaisant, ces cours ont permis d'aborder les contenus théoriques sous un angle plus vivant et interactif. Une manière d'apprendre autrement, en développant l'autonomie et la capacité d'initiative des apprentis.

### **Organisation de Grands Jeux avec les élèves de Bac**

Dans une approche « intergénérationnelle », les apprentis CPJEPS ont conçu, organisé et animé de grands jeux collectifs pour les élèves de la filière Bac. Cette expérience a renforcé leurs compétences en création d'activités, en gestion de groupe et en adaptation pédagogique.

### **Exposition scientifique**

Projet transversal et fédérateur, l'exposition a permis aux jeunes de travailler autour de la vulgarisation scientifique pour un public jeune. Ils ont dû concevoir, réaliser et présenter des contenus accessibles, mettant en œuvre à la fois leur rigueur, leur créativité et leur sens de la pédagogie.

### **Visite de la Ferme de Chosal**

Lieu inclusif animé par des personnes en situation de handicap, la Ferme de Chosal a permis aux apprentis de découvrir de nouvelles approches pédagogiques, de réfléchir sur la notion d'inclusion et d'adapter leur regard sur l'animation spécialisée.

### **Initiation à la magie et ateliers d'origami**

À travers l'apprentissage de techniques originales (magie, origami), les apprentis ont développé des compétences transversales précieuses : gestion de l'expression orale, confiance en soi, précision, créativité. Autant d'outils qu'ils pourront mobiliser dans leurs futures animations...

Ces projets, au-delà des apprentissages techniques, ont contribué à affirmer la posture professionnelle attendue : autonomie, responsabilité, prise de recul et capacité d'innovation.

### **De beaux résultats et de solides perspectives**

L'année 2024 a été couronnée par d'excellents résultats pour la promotion 2023-2025 : 92% des apprentis ont obtenu un avis favorable sur les quatre Unités Capitalisables (UC), attestant du sérieux et de la qualité de leur engagement.

Pour accompagner au mieux les parcours et favoriser la réussite, plusieurs évolutions ont été mises en place :

- ✓ Un rétroplanning pour les dossiers UC 3 et 4, afin de mieux répartir la charge de travail et éviter les surcharges en fin de parcours.
- ✓ L'allongement de la durée de formation, pour permettre un approfondissement des savoir-faire et des mises en pratique plus longues en entreprise.
- ✓ Le renforcement du processus de sélection, garantissant l'accueil d'apprentis motivés, expérimentés et prêts à s'investir pleinement dans leur formation.

Avec ces outils, la MFR d'Annecy continue de faire évoluer sa filière animation en phase avec les attentes du terrain et les besoins des jeunes.

### **La relève de l'animation est en marche...**

Avec deux promotions dynamiques, engagées et pleinement investies, la MFR d'Annecy confirme son rôle moteur dans la formation des animateurs d'activités et de vie quotidienne. À travers leur expérience, leur créativité et leur volonté de s'engager pour les autres, ces jeunes incarnent les valeurs de l'éducation populaire et portent haut les couleurs de l'animation socioculturelle.

## **LES FORMATIONS DE LA SANTE ET DU SOCIAL**

### o **Les formations**

- ✓ Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS)
- ✓ Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (TP ADVF)

- ✓ Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les diplômés de la santé et du social (aide-soignant, accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistant de service social...)
- ✓ Prévention des risques liés à l'activité physique dans le domaine sanitaire et social (PRAP 2S)
- ✓ Tutorat et encadrement...

o **Les effectifs pour chaque formation**

Formations	Effectifs 2024	
DEAS	93 apprenants	Nous avons présenté <b>60 apprenants</b> aux jurys finaux de mars, juillet et décembre. Un total de 46 admis. <b>Le taux de réussite est de 76,66 %.</b> <b>Un effectif de 88 apprenants au 31.12.2024</b> 13 arrêts de formation pour des raisons multiples : grossesse, inaptitude aux fonctions d'aide-soignant et plus majoritairement, changement d'orientation professionnelle.
ADVF	14 stagiaires	10 diplômés en emploi dans le domaine de l'aide à la personne. 3 en validation partielle et 1 en arrêt de formation <b>Taux de réussite : 71,4%</b>
Tutorat et Encadrement	12 stagiaires	En partenariat avec un EHPAD de Haute-Savoie et un CH de Maurienne
VAE	9 accompagnés	9 candidats accompagnés. 6 présentés au jury avec 4 validations partielles. 2 non validés. 2 poursuites d'accompagnement. 1 abandon de parcours pour raisons personnelles. Novembre 2024 : détachement de l'AVAETSS, la MFR référencée en tant qu'Architecte Accompagnateur de Parcours sur le site « France VAE ».

En 2024, nous avons obtenu un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'acquisition de 30 « Chromebooks » destinés aux élèves aides-soignants. Ces équipements sont utilisés à la MFR par les apprenants pour faciliter leur apprentissage en leur offrant un accès simplifié aux ressources en ligne.

De plus, en janvier 2024, les bureaux du Pôle Santé, situés dans l'ancien CDI, ont été réaménagés pour garantir l'intimité et le confort de travail des formatrices et de l'assistante administrative.

o **Focus sur les activités menées**

- ✓ La journée de cohésion
- ✓ Les ateliers de travaux pratiques
- ✓ La formation AFGSU : 3 jours en immersion avec des infirmiers secouristes du CESU 74.
- ✓ La visite de l'ESAT de Novel sur le thème du handicap.
- ✓ La découverte de l'hypnose et de la communication positive avec l'intervention d'une professionnelle.
- ✓ L'intervention d'associations pour comprendre les pathologies et le quotidien des patients : France AVC, Diabète 74, Don d'organes...
- ✓ Les soins post-mortem présentés par des thanatopracteurs.
- ✓ Semaine Bleue et sortie ADMR
- ✓ Sortie AS/ BTS sur le thème de l'accompagnement du handicap.

## **ZOOM SUR LES MOBILITES EN 2024...**

### **Voyage d'étude pour la classe de Première du BAC STAV (Promotion 2023-2025)**

Un nouveau partenariat prometteur avec l'Autriche.

Grâce à un partenariat naissant avec une école hôtelière de Salzbourg, les élèves de 1<sup>ère</sup> BAC STAV ont vécu une première expérience d'échange culturel et professionnel. Ils ont d'abord accueilli des jeunes autrichiens à la MFR, puis ont eu l'opportunité de se rendre à leur tour dans l'établissement partenaire.

Ces mobilités ont permis de découvrir une nouvelle culture, de pratiquer la langue et d'échanger sur les pratiques professionnelles. Un partenariat enrichissant que nous souhaitons faire évoluer et inscrire dans la durée. Dès 2025, cette mobilité en Autriche deviendra une mobilité Erasmus+ de groupe.

### **Stage Erasmus+ pour la classe de Terminale du BAC STAV**

Sur leur année de Terminale, les élèves de la Promotion 2023-2025 ont également effectué un stage Erasmus+ de 3 semaines à Barcelone, du 06 au 26 octobre 2024. Ils étaient logés en famille d'accueil, ce qui leur a permis de découvrir les habitudes et le quotidien des Espagnols ainsi que leur langue et leur culture. Ils étaient en stage du lundi au vendredi dans des structures du secteur professionnel de leur choix. Les domaines plébiscités cette année : le bien-être animal, les salles de sport, les centres culturels, les structures de la Petite Enfance... Ils ont ainsi pu développer et approfondir leurs compétences, découvrir de nouvelles pratiques professionnelles, partager leurs expériences...

Cette mobilité fait intégralement partie de leur cursus de formation. Des formatrices les ont accompagnés tout au long de leur séjour. Et les week-ends étaient consacrés à des visites culturelles telles que celles de la Sagrada Família et du parc Güell.

**Dans le cadre du projet MONA**, une étape importante a été franchie après deux années de travail autour des aspects juridiques, de la validation des acquis, de la digitalisation et des partenariats. Le projet prend désormais forme concrètement :

- **Les étudiants de BTS 2<sup>ème</sup> année** ont bénéficié d'une mobilité longue Erasmus+ de deux mois, du 7 octobre au 8 décembre 2024, à Lisbonne. Huit étudiantes ont participé à cette expérience. Elles ont réalisé leur stage au sein d'entreprises partenaires, telles que des hôtels ou des agences réceptives. Cette immersion les a profondément marquées et enrichies, tant sur le plan professionnel que personnel.
- **Les étudiantes en Bachelor** ont, quant à elles, effectué une mobilité longue de trois mois, du 2 septembre au 29 novembre 2024, sur l'île de São Miguel, dans l'archipel des Açores. Elles étaient quatre à partir, et ont été accueillies dans des structures variées : musée, structures de sport outdoor, ferme pédagogique. Une expérience inoubliable, source d'apprentissage et d'ouverture au monde. Seul bémol, le financement de ces mobilités car les Titres Professionnels du Ministère du Travail ne sont pas éligibles à la bourse Erasmus+ ; nous espérons qu'il y ait un changement positif dans les années à venir.
- Des déplacements à Lisbonne et aux Açores ont été effectués dans le cadre du projet et du financement MONA pour construire des partenariats avec des écoles et des entreprises.

### **Erasmus+ Pro – Mobilités longues**

Sur l'année 2024, il y a eu 8 mobilités dont 4 toujours en cours. Les profils des jeunes partis sont multiples : BTS Tourisme de la MFR d'Annecy, Bac Pro de la MFR de Coublevie, BTS Gestion – Protection de la Nature du CFMM, et des jeunes extérieurs aux MFR.

Les stages sont divers, souvent liés au domaine professionnel du jeune : centres équestres, hôtellerie, société protectrice de la faune sauvage, agences réceptives...

Les durées varient de 6 à 11 mois en général.

### **Et après...**

Ces « globe-trotters » reprennent des études, repartent à l'étranger, sont embauchés par leur entreprise d'accueil ou démarrent leur vie active en France.

Prévision pour 2025 : 10 départs.

### **Erasmus+ Adultes : des échanges riches et inspirants**

Trois mobilités de stage d'observation ont été réalisées sur 2024 par des membres de l'équipe, en Pologne, en Finlande et en Colombie. Ces séjours avaient pour objectif de favoriser l'échange de pratiques, de questionner nos méthodes, d'élargir nos horizons et de renforcer les liens entre nos cultures professionnelles.

Nous avons également accueilli à Annecy le référent mobilité d'un établissement belge, dans le cadre d'un « job shadowing ». Il était en recherche de structures d'accueil pour de futurs stagiaires en électricité. Lors de nos échanges, nous avons appris que cet établissement proposait aussi une formation d'aide-soignant, ce qui ouvre des perspectives de partenariat. Grâce à ce contact, nous avons également été mis en relation avec un établissement à Valence (Espagne), qui propose une formation équivalente.

### **LES ACTIVITES DE LA VIE RESIDENTIELLE**

#### **SORTIES SPECTACLES...**

##### **... à l'AUDITORIUM DE SEYNOD**

Les élèves internes ont pu assister à trois spectacles diffusés à l'auditorium de Seynod : spectacles de danse hip-hop, de danse moderne ou pièce de théâtre, permettant ainsi aux jeunes de se divertir le temps d'une soirée hors de la MFR. Grâce au partenariat avec l'Auditorium de Seynod, nous avons bénéficié de tarifs réduits qui ont été pris en charge par le Pass'Région.

Ces sorties consentent à véhiculer des émotions, à susciter des débats. En plus de divertir, ces spectacles vivants jouent un rôle éducatif et culturel pour les jeunes qui ont grandement apprécié ces moments.



#### **SORTIES EXTERIEURES**

Pic-Nic au bord du lac pour faire découvrir Annecy aux élèves internes.

Jeux de ballon et de raquettes pour se défouler.

Temps d'échanges pour apprendre à faire connaissance entre les différentes promotions.

Soirée à la patinoire d'Annecy avec des internes de différentes formations (Seconde, CPJEPS...)

Des moments de convivialité appréciés par TOUS.



#### **JOURNEES SENSIBILISATION**

##### **Mars 2024 : Journée internationale du droit des femmes**

Pour soutenir la Journée Internationale du Droit des Femmes, célébrée chaque année le 8 mars, un affichage a été installé au sein de la MFR pour célébrer les progrès, et sensibiliser nos apprenants aux réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes, tout en plaidant pour l'égalité des sexes et d'agir pour un monde plus inclusif.





### **Octobre 2024 : OCTOBRE ROSE**

Pour soutenir le mois de la sensibilisation au cancer du sein, les acteurs de la MFR se sont parés de rose.

Une campagne d'affichage de sensibilisation et de prévention pour le cancer du sein, réalisée par les apprenants aides-soignants, était diffusée au sein de la MFR.

### **Novembre 2024 : Semaine de la SANTE MENTALE**

Une exposition a été installée pour sensibiliser et déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Des affiches avec des QR code pour écouter des témoignages de jeunes, prêtées par le BIJ d'Annecy.



### **ATELIERS CUISINE**

#### **En février, avril, octobre et décembre 2024**

Quatre ateliers cuisine ont été proposés cette année, sous les conseils de Christelle et Nadera. Des soirées avec des thèmes différents : sous les couleurs des Etats Unis avec préparation de burgers et frites maison ou sous le signe de l'Italie, avec, au menu, préparation de lasagnes et pana cotta... Ces temps conviviaux sont riches en apprentissages pour nos élèves.

Un atelier « Décoration de sablés de Noël » avec concours a clôturé l'année 2024.



### **JOURNEES A THEME**



**Carnaval** : Journée déguisée avec élection du meilleur déguisement. Derrière le plaisir du déguisement, cette journée joue un rôle essentiel dans le développement des jeunes en encourageant la créativité et la confiance en soi.

**Accessoires « moches »** : Journée conviviale en attendant les fêtes de fin d'année.



**Journée sans portable** : La MFR a adhéré à la journée mondiale sans portable, le 7 février 2024. Une première journée bien accueillie par nos apprenants. Une occasion de prendre du recul, de se recentrer sur l'instant présent et de favoriser les relations humaines en se détachant temporairement de la vie numérique.



**« Clean up Day »** : Tous les vendredis, en fin de matinée, et à tour de rôle, tous les apprenants participent à un clean up des lieux communs de la MFR. Le foyer, le hall d'accueil et les extérieurs sont nettoyés.

Un temps de cohésion pour sensibiliser nos apprenants et contribuer à la propreté des locaux.

## INTERVENTIONS DE PRESTATAIRES EXTERIEURS

### **Mai 2024, Intervention de la troupe de théâtre « La Volière »**

À la suite de notre sortie théâtre à l'Auditorium de Seynod où nos apprenants avaient découvert la pièce « Viviane, une merveille », la troupe « La Volière » nous a proposé une représentation et des ateliers de mise en scène pour les élèves à la MFR. Les 2<sup>nd</sup>e GT ont accueilli la compagnie de la Volière pour un spectacle, véritable ode à la liberté d'être qui on veut et comme on peut.

Dans un premier temps, Myriam BOUDENIA, la metteuse en scène, les a échauffés à l'écoute théâtrale avec des exercices ludiques.

Ensuite Pauline, comédienne, a interprété son monologue en interaction avec les élèves. Pour finir, ils ont pu interagir avec elle pour imaginer une issue positive à son histoire. Merci à l'Auditorium de Seynod et à la compagnie de « la Volière » pour cette expérience au sein de la MFR d'Annecy.



### **Le 4 novembre 2024, Intervention de l'association « Génération numérique »**



Les élèves de la filière initiale ont bénéficié de l'intervention de Génération numérique pour une sensibilisation et une information liée aux enjeux et aux risques du numérique.

Chaque classe a eu un approfondissement sur un thème plus précis : les jeux vidéo pour la classe de 2<sup>nd</sup>e GT, le cyberharcèlement pour les Bac1 et le temps d'écran pour les Bac 2.

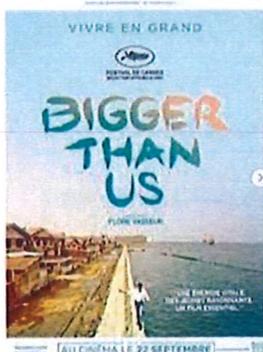
L'objectif principal de cette intervention est de sensibiliser nos jeunes et de promouvoir un usage responsable des outils numériques.

## JEUNES TALENTS

### **Février 2024, « Festival de la Jeunesse d'Annecy »**

15 jeunes talents de 15 à 25 ans ont été retenus et sélectionnés pour se produire sur des prestations étonnantes et surprenantes.

Ayla, élève de Terminale, a participé dans la catégorie « Poésie et éloquence ».



### **« Bigger Than Us » de Flore Vasseur**

Dans le cadre du Festival de la Jeunesse, la Ville a invité les jeunes à découvrir ce documentaire en présence de la réalisatrice.

Une matinée riche en échanges sur les droits humains, le climat, la liberté d'expression pour nos élèves de Bac1 et Bac 2.

### **Mai 2024, « Concours régional d'éloquence des MFR »**

Trois élèves de la filière initiale ont participé au premier concours régional d'éloquence des MFR.

Les thèmes choisis étaient « l'égalité des genres » et « la santé mentale ».

Un défi de taille pour nos trois participantes qui ont osé et qui ont représenté brillamment la MFR d'Annecy.

Argumentation, qualités d'expression et d'écoute, engagement, confiance en soi : les vertus pédagogiques de ce concours d'éloquence sont nombreuses.



### **EXPOSITIONS ITINERENTES**

**Février 2024 : « La Savoie des ombres, 1939-1945 »**

**Mai 2024 : « La Savoie dans la guerre, 1914-1918 ».**

Deux expositions, prêtées par les archives de la Haute Savoie qui ont permis de faire découvrir l'Histoire de la Savoie pendant les guerres aux élèves de tous les niveaux de la filière initiale. Ces expositions ont été rattachées au programme avec le formateur d'Histoire.

Les expositions permettent de nourrir la curiosité des jeunes en découvrant de nouvelles choses. Cette curiosité va élargir leur culture et ces expositions leur offrent un apprentissage ludique.



### **PROJETS TRANSVERSAUX**

**Octobre 2024 : Inscription à la 8<sup>ème</sup> édition de « Séquences Femmes ».**

La classe de Bac 1 a participé à la 8<sup>ème</sup> édition de Séquences Femmes.

Il s'agit d'un dispositif d'éducation à l'image qui utilise la pratique de l'audiovisuel pour donner une voix aux jeunes lycéens en écrivant un scénario de court-métrage traitant de thématiques d'actualité. Six scénarii seront sélectionnés, et les six classes concernées seront accompagnées par des professionnels dans la réalisation de leur court-métrage.

Les films seront diffusés sur France Télévision.

Nos élèves ont choisi le thème "Virilité et déconstruction " pour imaginer et écrire leur scénario.



### **Les soirées du jeudi...**



Plusieurs soirées du jeudi ont été consacrées aux jeux de société tels que le Loup Garou, le Dixit ou le Uno.

Ces jeux favorisent la communication et développent l'esprit d'équipe.

Des moments appréciés par nos apprenants.

D'autres ateliers tels que la création de bracelet, des films ou des cache-cache géants et une chasse aux œufs ont été proposés aux internes.

## EN ATTENDANT NOEL

### Décembre 2024, Calendrier de l'avant, Arbre à Vœux et Soirée de Noël

En attendant Noël, un calendrier de l'avant a été proposé aux élèves avec, chaque jour, une case à découvrir avec une pensée positive et une énigme à résoudre.

Un arbre à vœux a été créé et installé dans le hall d'entrée pour permettre aux élèves d'y accrocher des papiers ou des objets avec l'objectif de voir se réaliser un vœu.

Le 19 décembre, pour finir l'année en beauté, la traditionnelle soirée de Noël placée sous le thème « Classe en rouge ».

Un moment de convivialité et de bonne humeur en musique pendant lequel nos élèves ont pu enflammer le dance floor.



### LES ACTIVITES D'ACCUEIL

Le chiffre d'affaires des activités d'accueil s'élève, en 2024, à un montant de **242 474,34 €**, soit environ **11,1% de l'ensemble des produits (versus, en 2023, 250 434,92 € et 11,5% des produits)**, grâce notamment à l'accueil :

- ✓ Des gestions libres en week-end ou sur plusieurs jours (accueil d'évènements familiaux, de séjours collectifs) ;
- ✓ Des stages BAFA proposés par l'UFCV durant les « petites » vacances et au mois de juillet ;
- ✓ D'un séjour proposé à un groupe d'Italiens en août, groupe qui reste fidèle à la MFR d'Annecy depuis plus de 30 ans.

Nous avons également maintenu nos activités de locations de salles pour les entreprises du territoire qui nous sollicitent pour leurs sessions de formations ou pour des réunions ponctuelles.

Ces activités d'accueil ont, depuis longtemps, représenté un complément financier indispensable au fonctionnement de la MFR.

## RAPPORT FINANCIER

	Réalisé 2023	Réalisé 2024 au 27/03/2025	Prévisionnel 2025
Achat consommés	166 395,38	200 841,92	162 028
Services Extérieurs	121 184,51	125 061,17	98 920
Autres services	308 627,29	378 193,03	285 390
Impôts et taxes	29 379,23	30 119,80	30 815
Charges du personnel	1 473 786,75	1 498 315,05	1 533 255
Autres charges de gestion courante	17 851,34	8 016,33	1 500
Charges financières	144,48	16,95	1 150
Charges exceptionnelles	12 162,28	15 652,53	0
Dotations aux amortissements et provisions	104 660,19	84 338,19	96 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 234 191,45</b>	<b>2 340 554,97</b>	<b>2 209 058</b>
Comptes élèves	1 396 321,96	1 376 833,47	1 495 984
Produits activités annexes	250 434,92	242 474,34	207 451
Subventions d'exploitation	372 893,40	391 447,95	316 791
Produits divers de gestion courante	18 967,99	26 586,06	19 100
Produits financiers	12 083,80	14 645,64	8 353
Produits exceptionnels	94 057,57	44 952,79	0
Transfert de charges	11 962,03	41 940,48	78 981
Reprises amortissements et provisions	10 270,25	38 009,32	25 793
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 166 991,92</b>	<b>2 176 890,05</b>	<b>2 152 453</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-67 199,53</b>	<b>- 163 664,92</b>	<b>-56 605</b>

### Evolution du résultat sur 5 ans

2020	2021	2022	2023	2024
-154 123	44 549	87 503,19	-67 199,53	<b>-163 664,92</b>

### 1.1 Lecture concernant les charges : une augmentation de 4,76 % contre 8,65% sur l'année 2023

Les évolutions les plus significatives concernent les comptes :

- « **Achats consommés** » (+20,70% contre +7,6% en 2023) : augmentation des dépenses liées à l'alimentation (la différence de charges est moindre sur les 2 années mais, à noter une baisse du nombre de rationnaires de 1050 journées sur l'année 2024), aux matériels informatiques (adaptation QVCT), aux énergies (+17 000€).

- « **Services extérieurs** » (+3,2% contre +15,6% en 2023) : augmentation des dépenses liées :
  - ✓ A l'entretien et aux réparations des véhicules
  - ✓ Aux impressions de photocopies
  - ✓ Aux différents abonnements de ressources documentaires et surtout de plateformes digitales, aux contrats de maintenance (Forméis, Amadeus, My Digit Place...)
- « **Autres services** » (+22,54% contre +37,2% en 2023) : toujours une forte augmentation liée aux dépenses relatives :
  - ✓ Aux remplacements de salariés par un personnel en intérim
  - ✓ Aux interventions de prestataires (installation du SSI provisoire – mise aux normes de l'éclairage extérieur – abattage d'arbres...)
  - ✓ Aux honoraires de structure (O3 Expert pour le traitement des paies)
  - ✓ A la formation du personnel non prise en charge par l'OPCO (analyse de pratique) et aux frais de déplacement et d'hébergement liés à la formation (séminaire NéaClub)
- « **Charges de personnel** » (+1,66% contre +7,9% en 2023) : elles représentent 64,01% de l'ensemble des charges de l'association et 68,8% des produits.
  - ✓ Augmentation des ETP (28,92 en 2023 contre 29,5 en 2024)
  - ✓ Indemnités de ruptures conventionnelles pour 30 910 €.

## 1.2 Détails concernant les produits : une augmentation peu significative de 0,46% contre 0,8 % en 2023

Les évolutions les plus significatives concernent les comptes :

- « **Produits liés aux apprenants** » (-1,39% contre -13,9% entre 2022 et 2023) : sont intégrées les recettes liées à la scolarité et à l'hébergement – restauration des élèves, les produits liés au financement des formations en apprentissage et de la formation continue. Cette variation s'explique par une baisse des effectifs des formations en apprentissage de 11% (attractivité des métiers du tourisme et de la santé). Les produits de la Formation Continue ont également baissé (accueil du groupe de Mayotte en 2023 – baisse du financement en 2024 dans le public comme dans le privé).
- « **Produits des activités annexes** » (-3,18% contre +42,5% en 2023) : baisse de la location de salles alors que les autres postes restent stables (groupes extérieurs – gestions libres)
- « **Subventions d'exploitation** » (+4,97% contre +5,4% en 2023) : Ces produits proviennent de la revalorisation de la subvention du ministère de l'Agriculture pour le fonctionnement de la formation initiale. A préciser que cette subvention est calculée en fonction de l'effectif qui avait connu une augmentation sur l'année N-1.
- « **Transfert de charges** » : produit qui compense une charge (remboursement des indemnités journalières sur les congés maternité et arrêts de travail, remboursement des frais de formation et prise en charge d'une partie du salaire de l'AVS).

Les fonds propres de l'association restent solides. Dans ce contexte, il y a eu une légère détérioration de la trésorerie en 2024 qui s'élève, au 31 décembre, à 427 470€, soit une baisse de 86 894€.

Tous les matériels ont été amortis, peu d'investissement sur l'année.

Le taux d'endettement de l'association est de 0%.

## PREVISIONNEL 2025

Même si la volonté est de maîtriser les postes de charges de la MFR, un prévisionnel déficitaire pour l'exercice 2025, lié notamment :

- ✓ À une incertitude des produits annexes (prise en compte des options posées à ce jour).
- ✓ À une baisse des subventions d'exploitation dont l'attribution reste incertaine.
- ✓ À la baisse des effectifs de la rentrée 2024-2025 qui impacte les 2 premiers trimestres 2025, que l'on espère pouvoir compenser par un meilleur recrutement pour 2025-2026.

# SORHOGECO

**SOCIETE RHODANIEENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE**  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. A1 69130 ECULLY  
SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 33  
Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 [contact@sorhogeco.com](mailto:contact@sorhogeco.com)

**Association Maison Familiale Rurale d'Annecy**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

exercice clos le 31 décembre 2024

## **Association Maison Familiale Rurale d'Annecy**

Siège social : 70 Route du Périmètre – 74940 ANNECY LE VIEUX

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale d'Annecy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents appelés à statuer sur les comptes.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 3 avril 2025

  
**SORHOGECO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2  
69130 Ecully  
Sorhogeco S.A.S.  
Commissaire aux Comptes  
Tel. : 04 37 65 37 57  
contact@sorhogeco.com  
Siret 404 971 830 0025

## ANNEXE : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ ■ ■

# SORHOGECO

**SOCIETE RHODANIENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE**  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. A1 69130 ECULLY  
SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 33  
Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 [contact@sorghogeco.com](mailto:contact@sorghogeco.com)

**Association Maison Familiale Rurale d'Annecy le Vieux**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

exercice clos le 31 décembre 2024

## **Association Maison Familiale Rurale d'Annecy le Vieux**

Siège social : 70 Route du Périmètre – 74940 ANNECY LE VIEUX

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 3 avril 2025

  
**SORHOGECO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2  
69130 Ecully  
Sorhogeco S.A.S.  
Commissaire aux Comptes  
Tel. 04 37 65 37 57  
contact@sorhogeco.com  
Siret 404 971 830 00025

## RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

En 2024, les Membres du Conseil d'Administration se sont rencontrés à 4 reprises au cours de l'année. Lors des Conseils d'Administration, il a été évoqué et discuté :

- **Des problématiques d'effectifs avec,**
  - La fermeture de la formation BPJEPS. Faute de participants, il a, en effet, fallu se résigner à fermer cette formation installée dans les murs depuis plus de 15 ans et qui offrait pourtant une suite scolaire et professionnalisante, intéressante au CPJEPS,
  - La diminution drastique du nombre d'apprenants en BTS Tourisme. En parallèle, 2024 a été clôturé par la diplomation de la 1<sup>re</sup> promotion du Titre Professionnel « Événementiel - Marketing et Tourisme Durable ». Le Conseil d'Administration, tout comme l'équipe, espèrent que cette proposition nouvelle de cursus Bac +3 contribue à la revalorisation du BTS qui reste pourtant, une formation scolaire et professionnelle solide et aguerrie.
  - La stagnation des effectifs au sein de l'IFAS. Malgré une large offre de plannings forgés sur mesure par l'équipe IFAS, en fonction du niveau des apprenants, du financement, la formation aide-soignant, a aujourd'hui légèrement perdu de sa propension mais le nombre de candidats reste tout de même solide et continue de former d'importantes cohortes de personnel compétent pour les structures hospitalières et gériatriques de la région.
  - Un effectif faible en CPJEPS. Pour répondre au mieux aux problématiques des jeunes inscrits en CPJEPS et leur proposer un accompagnement le plus individualisé possible, favoriser leur intégration, leur évolution et leur réussite, il a été acté de limiter les promotions à une quinzaine d'apprenants mais cette année le quorum n'est pas atteint avec un effectif inférieur à 10 ce qui, à terme, pourrait mettre la formation en danger.
  - La régulière faiblesse d'effectifs en BAC STAV. Avec des effectifs oscillant entre 10 et 15 élèves en Première et Terminale, et ce malgré la forte attractivité de la classe de Seconde tournant à 22 élèves, la filière BAC reste fragile.

Ce qui est déconcertant, énigmatique voire irritant c'est que, comme vous avez pu l'entendre dans le rapport d'activités :

- Les bons voire **excellents résultats aux examens** sont présents et ce depuis des années,
- Pour répondre aux attentes des élèves, des familles, des maîtres d'apprentissages, des financeurs, **le travail des équipes est important et de qualité...**
- Les formats et rythme de formations, les **méthodes d'apprentissage sont régulièrement réinterrogées** pour s'adapter aux publics, aux référentiels, prendre en compte les nombreux outils numériques...
- Le Conseil d'Administration continue à encourager un accompagnement de qualité en validant des moyens pour répondre aux attentes des apprenants et des familles avec notamment :
  - La **titularisation du poste d'Auxiliaire de Vie Scolaire** en 2024,
  - La **présence d'une animatrice socio-culturelle** pour accompagner les élèves sur les temps extra et périscolaires,
  - Une **référente handicap** pour soutenir les élèves dans leur singularité,
  - L'accueil **d'une jeune Volontaire Internationale** pour apporter aux élèves une autre vision éducative et culturelle,
  - Et sans compter toutes les **possibilités de mobilités** qui enrichissent les parcours scolaires.

**La situation financière** qui vous a été présentée découle certes des baisses d'effectifs mais aussi de l'insuffisance de prise en charge de certains cursus scolaires.

En effet, que ce soit en CPJEPS ou en DEAS, de nombreux jeunes sont en apprentissage pour des collectivités territoriales et le financement de l'apprentissage dans le secteur public n'a tout simplement pas été correctement considéré dans la loi ultra-libérale de la réforme de l'apprentissage de 2018. Sans oublier que les prises en charge par le Ministère de l'Agriculture des formations initiales (Seconde et Bac), bien que légèrement revalorisées, restent en deçà des besoins.

De ce fait, la MFR d'Annecy se retrouve être le parent pauvre de l'apprentissage puisque ces formations, pourtant essentielles au quotidien du citoyen, sont, de fait, peu ou mal financées. Malgré ce contexte certes peu édénique, il faut continuer et aller de l'avant. C'est pourquoi en 2024, le Conseil d'Administration a poursuivi son travail de réflexion pour améliorer les bâtiments et a notamment prévu des travaux pour l'internat qui est vieillissant et souffre de problèmes d'isolation.

		Subvention allouée par la Région AURA	Reste à charge de la MFR
Installation d'un portail autoportant en acier galvanisé	44 098,20 €	13 848,60 €	30 249,60 €
Changement de la porte d'entrée du bâtiment principal	8 600,00 €		8 600,00 €
Changement des menuiseries et installation de volets roulants	161 600,00 €	76 484,78 €	218 716,59 €
Isolation extérieure – Internat	133 601,37 €		
Changement du Système Sécurité Incendie (en attente d'autres devis)	118 477,00 €	4 392,20 €	

Le Conseil d'Administration a donc validé plusieurs devis dont certains sont toujours à l'étude pour un subventionnement.

Afin de couvrir ces dépenses et pour ne pas mettre à mal la trésorerie, une ouverture d'une ligne de crédit est nécessaire.

Nous avons donc rencontré le Crédit Agricole des Savoie qui a validé de son côté le dossier pour un montant de 368 039 € sur 15 ans à un taux de 3,75%, ce qui représentera des mensualités de 1 500 €. Un nantissement de 150 000 € courra pendant 7 ans, rémunéré à 2,80%. Grâce à une convention signée entre le Crédit Agricole des Savoie et la Fédération Départementale des MFR, aucun frais ne sera appliqué sur les remboursements anticipés lors, notamment, du versement des subventions.

### **Je me dois de soumettre cet engagement à votre approbation.**

Le Conseil d'Administration fait aussi à chacune de ses rencontres un point sur les Ressources Humaines de la MFR et doit parfois prendre des décisions douloureuses mais aussi des décisions heureuses. 2024 a été une année dans son ensemble relativement calme puisque nous avons enregistré :

- 3 départs par rupture conventionnelle dont une suite à la fermeture du BPJEPS,
- L'embauche d'une salariée en CDI pour la surveillance de nuit,
- L'ouverture d'un poste en CDI à temps partiel pour assurer la charge administrative exorbitante du Pôle IFAS,
- La transformation d'un CDD en CDI pour poursuivre et ancrer l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques,
- Quelques changements de temps de travail.

Pour rappel :

- En 2023, le Conseil d'Administration avait aussi longuement travaillé sur la mise en place d'une charte de télétravail qui a vu sa mise en application à la rentrée 2023 – 2024. Le principe est aujourd'hui rentré dans le rythme de travail de la MFR et semble répondre aux besoins et aux convenances de ses utilisateurs.
- L'établissement du bail emphytéotique entre la Ville d'Annecy et la MFR, engagé en 2023, a été définitivement signé début 2024 et entérine jusqu'à 2053 l'usage du terrain sur lequel est construite la MFR.
- Après un long travail de partage et de réflexion, 2024 a aussi vu la finalisation du Projet d'Association qui met en valeur nos valeurs.

En 2024, certains membres du Conseil d'Administration et de l'équipe se sont mobilisés pour la préparation des 60 ans de la MFR d'Annecy. Du fait d'un délai trop court, la date anniversaire a été reportée à octobre 2025. Mais pour que ces réjouissances puissent voir le jour, un renfort du Conseil d'Administration devient indispensable.

Les Membres du Conseil d'Administration sont des bénévoles qui œuvrent en pleine et étroite collaboration avec les équipes de professionnels.

Nous sommes aujourd'hui 10 administrateurs.

Si chaque année, je rappelle qu'il est important que des parents, des maîtres de stage, maîtres d'apprentissage, d'anciens élèves intègrent le Conseil d'Administration, cette année, cela devient essentiel.

Nous sommes aujourd'hui 2 administratrices à ne pas renouveler notre mandat après un engagement de près de 30 ans.

Être membre du Conseil d'Administration c'est :

- Comme je le disais en introduction, a minima, 4 réunions par an,
- La possibilité de s'impliquer dans des commissions et des instances en fonction de vos disponibilités et de vos appétences,
- Porter et apporter un regard, un soutien aux projets menés par les équipes, avec, par et pour les élèves,
- Engager des décisions pour améliorer le confort des apprenants (travaux, investissements matériels, ressources humaines...)
- Réfléchir et valider des stratégies de développement (formations, communication, vie au travail...)

Certes, ce sont des responsabilités morales et juridiques mais c'est aussi, à titre personnel, un moyen d'apprendre, de se perfectionner (en droit du travail, en administration, en gestion-comptabilité, en communication...).

C'est aussi une belle et grande fierté de contribuer à l'épanouissement personnel et à la performance professionnelle de centaines de jeunes et moins jeunes.

Il est donc essentiel que des parents, utilisateurs de la MFR, intègre le Conseil d'Administration pour continuer à faire connaître et reconnaître cette Maison tant pour vos enfants que les élèves à venir.

## COTISATION A L'ASSOCIATION

Pour rappel, en 2023, le Conseil d'Administration avait proposé à l'Assemblée Générale de modifier le montant des cotisations pour répondre au mieux aux attentes des apprenants.

En effet, précédemment fixé à 100 € pour toute formation, certains apprenants trouvaient injuste de payer une telle somme pour quelques mois de formation.

Aussi, il avait été décidé de proposer différents tarifs au regard du temps de formation, à savoir :

- La cotisation pour 1 an de formation reste inchangée, soit 100 €,
- La cotisation pour 18 mois de formation est fixée à 150 € ;
- La cotisation pour 6 mois à moins d'un an de formation est fixée à 50 € ;
- La cotisation pour moins de 6 mois est fixée à 25 € ;
- La cotisation pour moins de 3 mois est fixée à 10 €.

À l'usage, il s'avère que cette mesure est complexe à gérer et engage encore des discussions et revendications.

Aussi, il est proposé de mettre en place :

- À compter de la validation par l'Assemblée Générale 2024, une cotisation calquée sur la durée de formation, à hauteur de 10 € par mois de formation contractée.
- Tout mois entamé est dû.
- La cotisation est non-remboursable, payable dès l'entrée en formation pour la durée totale de la formation souscrite.

***Je me dois de soumettre cet engagement à votre approbation.***

## REMERCIEMENTS

Au nom du Conseil d'Administration, je remercie très chaleureusement !

- Les équipes et la directrice, Laurence PASTORELLI :
  - Pour leur investissement et engagement au quotidien permettant aux jeunes et adultes de devenir des professionnels aguerris et des citoyens responsables,
  - Merci pour leur implication et volonté de faire de la MFR d'Annecy, une Maison qui va de l'avant,
- Le Conseil Régional AURA et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour leurs soutiens financiers, indispensables pour pouvoir mener à bien nos projets éducatifs et nos projets d'investissement. Nous venons, lors de cette Assemblée Générale, de voir encore, combien ils sont nécessaires.
- La municipalité d'Annecy et la mairie déléguée d'Annecy-le-Vieux pour les collaborations établies depuis de nombreuses années, notamment en matière de mobilités et d'accueil de nos apprenants pour conforter leur professionnalisation.
- Nos instances fédérales, départementale et régionale, qui nous accompagnent dans nos projets et orientations,
- L'ARS, la DRAJES, la DRAAF, nos institutions de tutelles,
- Les maîtres de stage et maîtres d'apprentissage sans qui le principe de l'alternance ne pourrait exister,
- Les familles qui font confiance aux équipes de la MFR pour guider leurs jeunes vers les réussites scolaire, professionnelle et personnelle.
- Et pour finir un grand merci à mes collègues du Conseil d'Administration pour votre engagement bénévole au bon fonctionnement de la Maison.

***Merci à tous***

